

# POUR VOS OUTILLAGES DU PEINTRE DIRECTION : LE POINT DE COLLECTE

Une fois usagés, les outillages du peintre **ne doivent pas être jetés dans les poubelles ou dans les canalisations.**

Déposez vos **outillages du peintre en point de collecte** où EcoDDS assure leur collecte et leur traitement sécurisé.

Les **11 déchèteries du Point Fort Environnement** sont points de collecte (Saint-Lô, Marigny-le-Lozon, Condé-sur-Vire, Tessy Bocage, Saint-Clair-sur-Elle, Pont-Hébert, Le Désert, St-Martin-de-Bonfossé, Villedieu-les-Poêles, Percy-en-Normandie et Carentan-les-Marais)

## OUTILLAGES DU PEINTRE USAGÉS



Pinceaux et brosses à peintre, rouleaux et manchons à peintre, couteaux, bacs plats à peinture et recharges, bacs et camions à peinture, recharges et grilles...

DÉCOUVREZ TOUS LES POINTS DE COLLECTE ET LES DÉCHETTERIES SUR :  
**[www.ecodds.com](http://www.ecodds.com)**